

**Convocation : 8 juin 2017**

**L'an deux mil dix sept le quinze juin à vingt heures trente**

**Le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Etaient présents :** Monsieur CHASSANDE-BARRIOZ Bernard, Monsieur MONNET Gilles , Monsieur THIBAUD Alain, Madame VOINOT Valérie, Madame CORDEL Sophie, Madame POMEON Nathalie, Monsieur LAMBERT Dominique ,Monsieur FLEURET Hubert, Monsieur BRACCO Arnaud, Monsieur DENCHE Pascal, .

**Excusés :** Monsieur EXERTIER Pascal donne procuration à Monsieur Alain Thibaud, Madame FAYOLLE Myriam donne procuration à Madame Nathalie Pomeon.

**Absent :** Monsieur EXERTIER Benoit, Madame CAILLOD Catherine, Monsieur Bertrand EXERTIER,

### **1 Choix des salles pour la disposition des 4 classes à l'école :**

Suite à la visite à l'école avec deux professeurs des écoles et les élus, la disposition des 4 classes a été décidée, comme demandé par les professeurs des écoles. En effet, pour la sécurité et la bonne répartition des élèves dans l'école, deux classes seront installées à l'étage et deux classes seront installées au rez de chaussée.

Cette visite a permis aux élus de constater la nécessité de rafraîchir les deux classes du rez de chaussée (peinture), changer les dalles des plafonds et améliorer l'éclairage dans une classe du rez de chaussée et la future garderie..

Des devis seront fait pour le prochain conseil municipal.

Quelques améliorations seront apportées également : supprimer une prise au dessus des porte-manteaux.

Le ravalement des salles de l'étage sera budgétisé en 2018.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le choix des classes est décidé : 2 à l'étage et 2 au rez de chaussée

### **2-Avenir TAP :**

Un questionnaire a été envoyé aux parents des élèves scolarisés à Laissaud pour connaître leur point de vue concernant les rythmes scolaires. Le résultat donne une très forte majorité de réponses pour le retour à la semaine des 4 jours.

Actuellement, la même démarche a été engagée aux Mollettes. Saint Hélène du Lac n'a pas encore envoyé de questionnaire.

Un conseil d'école est prévu le 20 juin.

La convention RPI a été relue, aucun article stipule l'engagement des Maires par rapport à une majorité.

En vue du conseil d'école du 20 juin, le Conseil municipal prendra position en faveur du retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2017.

### **3-Avenir syndicat d'assainissement et syndicat d'eau potable :**

La lecture d'un compte rendu d'une réunion sur l'avenir du Sabre et du syndicat des eaux à amené les élus à échanger sur le projet de dissolution de ces deux syndicats au regard de l'application de la Loi NotrE qui prévoit la reprise de ces compétences par la communauté des commune dès janvier 2018 pour le syndicat d'assainissement et 2020 pour le syndicat des eaux.

Cela pose question pour notre commune en particulier pour le SABRE qui réunit des communes d'Isère et de Savoie. La reprise de la compétence par la Communauté de communes Coeur de Savoie risque d'augmenter le coût de ces services à la charge de la commune.

Chacun trouve regrettable de dissoudre deux syndicats qui fonctionnent très bien.

Plusieurs réunions avec les communes adhérentes à ces syndicats ont déjà eu lieu. Les élus souhaitent que les référents de la commune (Gilles Monnet pour le SABRE et Hubert Fleuret pour le syndicat des eaux) demandent aux deux présidents de ces deux syndicats qu'un courrier soit fait aux Préfets pour affirmer la volonté des communes adhérentes de conserver ces syndicats en place.

### **4-Convention ENEDIS :**

ENEDIS est le gestionnaire du réseau public de consommation de l'électricité.

Cette convention qui pourrait permettre de venir en appui de la commune pour analyser la consommation de l'éclairage public reste à l'étude.

### **5- Divers :**

- La sonnette de l'école sera installée très prochainement
- ASDER sera contacté pour connaître les aides mobilisables pour améliorer l'éclairage public.
- La commune souhaite trouver un avocat attaché à la commune, une recherche est faite dans ce sens
- Lecture dernier compte rendu
- La prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 juin à 18 h15

La séance se termine à 22h 55  
Le Maire Bernard Chassande-Barrioz

